



Fret, bénéfices et dépenses des navires transocéaniques exploités par des sociétés canadiennes, 2001

BP - 25F

Confidentiel une fois rempli

Veillez en faire une copie pour vos dossiers

English on reverse

Sans frais: (866) 765-8143
Télécopieur: (613) 951-9031
Courriel: bdp_enquetes@statcan.ca

Si nécessaire, prière de corriger le nom et l'adresse ci-dessus

Autorité : Cette enquête annuelle est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada (1985), chapitre S19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Confidentialité : En vertu de la Loi sur la statistique, les renseignements fournis sont traités de façon confidentielle et ne sont pas sujets à la Loi sur l'accès à l'information.

L'objet de l'enquête : Recueillir de l'information sur les transactions internationales du Canada au titre des transports nécessaires au calcul de la balance des paiements internationaux du Canada et du produit intérieur brut. Ces statistiques sont importantes pour la conduite des politiques monétaires et de taux de change. Ces données servent aussi au développement et à la surveillance des ententes en matière de commerce international, et à la planification d'entreprise, au marketing et à la recherche.

Période observée : L'année civile se terminant le 31 décembre 2001. S'il n'est pas opportun, veuillez indiquer la fin de période de l'année d'exercice la plus proche :

Jour	Mois	Année

Retour de ce questionnaire : Veuillez renvoyer ce questionnaire dûment rempli dans un délai de quatre semaines à la Division de la balance des paiements, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Si vous avez besoin d'éclaircissements au sujet du questionnaire, veuillez téléphoner au (613) 951-4915.

Note: Les montants que vous déclarez devraient comprendre les affaires transigées par internet.

Sociétés de navigation que figurent ici _____
 Ports canadiens faisant l'objet de cette déclaration _____
 (par exemple, Halifax, Saint-Jean, Montréal et Vancouver)

Note: Si les unités de quantité autres que tonnes sont rapportées, veuillez les spécifier.

	Tonnes				Milliers de dollars canadiens	
1. (a) Tonnage total des débarquements à destination de ports canadiens en provenance de ports étrangers						
(b) Tonnage total des embarquements en provenance de ports canadiens à destination de ports étrangers						
2. Recettes totales provenant du fret d'entrée au Canada (fret payé au départ et à destination)						
3. Recettes totales provenant du fret de sortie du Canada (fret payé au départ et à destination), payées par les résidents de	États-Unis	Royaume-Uni	Union ¹ européenne (excluant R-U)	Japon	Autres ² pays de l'OCDE	Autres pays
	(en milliers de dollars canadiens)					
4. Recettes totales provenant de l'affrètement de navire, par pays de résidence du bénéficiaire						
5. Dépenses totales versées pour l'affrètement de navires, par pays de résidence du propriétaire ³						
6. Recettes totales de fret provenant du trafic de marchandises entre ports étrangers, payées par les résidents de						
7. Dépenses totales des navires exploités par des canadiens selon le pays bénéficiaire ⁴						
dont: combustibles						
fournitures et pièces						
Questions supplémentaires						
(a) Tonnage total des débarquements aux États-Unis qui sont à l'origine des bénéfices déclarés aux questions 3 et 6:						
(i) navires de charge réguliers					(tonnes)	
(ii) tramps					(tonnes)	
(b) Tonnage total des débarquements en provenance des États-Unis:						
(i) navires de charge réguliers					(tonnes)	
(ii) tramps					(tonnes)	
(c) Recettes totales provenant du fret déclaré en (b)					(\$'000 can.)	

Renvois 1 L'union européenne (excluant Royaume-Uni) comprend les pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark (Groënland compris), Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Suède.
 2 Les autres pays de l'OCDE comprennent les pays suivants: Australie, Hongrie, Islande, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne, République de Corée, République slovaque, République tchèque, Suisse et Turquie.
 3 Les paiements pour l'affrètement de navires doivent être répartis géographiquement en fonction du pays de résidence du fréteur.
 4 Dans les "dépenses totales" du poste 7, ci-dessus, sont comprises toutes les sommes payées par les exploitants canadiens dans des ports étrangers, au titre du transport maritime. Ces sommes comprennent entre autres la rémunération des équipages et les avances, les droits portuaires et les droits de canal, les frais de pilotage et de remorquage, les droits de quai, les frais d'arrimage (chargements et déchargements lorsqu'ils sont aux frais des navires), les frais d'agence, le coût du carburant et des fournitures, les frais de réparation et les paiements aux transporteurs ferroviaires, camions, maritimes et autres, pour le commerce de transit. Répartir les dépenses entre les États-Unis, le Royaume-Uni et les autres régions, suivant l'endroit où les versements ont été effectués. Inclure une estimation des comptes d'exploitation encore ouverts au 31 décembre en raison de voyages entrepris pendant l'année.

Commentaires ou qualifications au sujet des données fournies.

Merci

Date	Téléphone	Nom et titre du signataire autorisé	Signature
	Télécopieur		

4-2500-61: 2001-11-07 SQC/EIF-260-60082